



Commission extra-municipale sur la Transition écologique Fiche d'inscription

Inscription ouverte à tous les Varçois âgés de 18 ans et plus au 1^{er} janvier 2021

La création de commissions extra-municipales s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative.

Missions dévolues à une commission extra-municipale :

- Elle est force de propositions auprès des élus sur une problématique donnée.
- Elle participe au travail de réflexion des élus selon une feuille de route proposée par l'une des commissions municipales et validée par le bureau des Adjoints.
- Elle émet des avis sur des propositions qui lui sont présentées. Elle a un rôle purement consultatif, la décision finale relevant du choix du conseil municipal, seul habilité à prendre les décisions au regard de l'ensemble des aspects de la gestion de la ville.

Première réunion de la commission extra-municipale sur la transition écologique prévue en janvier 2021

Fiche d'inscription à faire parvenir au plus tard le 30 septembre 2020 :

- Courriel à : info@varces.fr
- Ou courrier postal à Mairie, service Urbanisme, rue Jean Jaurès, 38760 Varces-Allières-et-Risset
- Ou fiche déposée à l'accueil de la mairie à l'attention du service Urbanisme

Vos coordonnées

Nom, prénom :

Age :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Qu'est-ce qui motive votre candidature ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos remarques

.....
.....
.....